

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Service d'Accompagnement APAJH Isère



*Service
d'Accompagnement
Apajh Isère*

Antenne Agglomération Grenobloise
18 Rue Henri Barbusse
38100 Grenoble
Tél : 04 76 62 81 62
Courriel : sa-agglo@apajh38.org

Antenne Bièvre Valloire
1 Avenue Camille Rocher
38260 LA COTE SAINT ANDRE
Tél : 04 74 20 42 70
Courriel : sa-lacote@apajh38.org



SOMMAIRE

Pages

<u>PRINCIPAUX COMMENTAIRES ET ANALYSE</u>	1
<u>Sur le territoire de l'agglomération grenobloise</u>	
Répartition des 322 personnes suivies au Service d'Accompagnement APAJH Isère	2
Evolution de la totalité des notifications reçues	3
Répartition des 188 notifications reçues en 2022	4
<u>Sur le territoire de la Bièvre Valloire</u>	
Répartition des 94 personnes suivies au Service d'Accompagnement APAJH Isère	5
Evolution des 24 notifications dans leur totalité	5
<u>PARTIE I - LES 383 PERSONNES SUIVIES AU SAVS APAJH Isère</u>	6
Principaux commentaires et analyse - Evolution marquante des publics accompagnés par le SAVS	7 à 10
Répartition hommes et femmes - Age	11
Répartition par secteur sur le Territoire de l'Agglomération Grenoble	12
Répartition par secteur sur le Territoire de Bièvre Valloire	13
Situation civile - Mode d'hébergement	14
Protection juridique et organismes de protection juridique	15
Type de déficience principale et secondaire	16
Taux d'incapacité - Niveau d'études	17
RTH	18
Situation professionnelle	18
Situation avant accompagnement	19
Activités sociales	19
Ressources et ressources de compensation	20
Aides et services au domicile - Soins à domicile	21
Personnes avec suivi médical spécialisé	22

	Pages
<u>PARTIE II - ACTIVITE DU SERVICE</u>	
Principaux commentaires de l'activité	23
Rotations et durée de l'accompagnement	24
Fréquence d'interventions avec la personne en situation de handicap	25
Lieux d'intervention	26
Type de démarches auprès de la personne sur le territoire de l'Agglomération Grenobloise	27
Type de démarches auprès de la personne sur le territoire de la Bièvre Valloire	28
Graphique sur le type de démarches auprès de la personne sur les 2 territoires	29

PERMANENCES D'ACCUEIL APPROFONDI TERRITORIALISEES (PAAT)

Territoire de l'Agglomération Grenobloise	30
Territoire de Bièvre Valloire	31
Les 2 Territoires Confondus	32
	33

LA REPARTITION DES MOYENS ET DES RATIOS

Moyens	34
Locaux	35
Véhicules	36
Les ratios 2022 - SAVS-PAAT-SARIL	37
	38 à 41

Pages

<u>SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE ET D'INSERTION PAR LE LOGEMENT</u>	42
Le public - Turn Over	43
Les nouvelles demandes	44 à 46
SARIL - Récapitulatif des actions	47 à 48

CONCLUSION

49

PRINCIPAUX COMMENTAIRES ET ANALYSE

En 2022, le Service d'Accompagnement de l'APAJH a pu accompagner 383 personnes :

- 291 personnes suivies sur le territoire de l'agglomération grenobloise
- 92 personnes suivies sur le territoire de la Bièvre Valloire

Nous avons 147 personnes sur la liste d'attente en 2022.

L'année 2022 a été marquée par le travail mené par le Conseil Départemental de l'Isère concernant la mise en place d'un cahier des charges pour l'ensemble des SAVS du département.

Ce travail toujours en cours au moment de la rédaction de ce rapport a pour autant déjà permis d'acter plusieurs décisions :

- Transformation de l'offre de service concernant le Service d'Accompagnement au Loisir. Ce service s'adressait à des personnes suivies par le SAVS mais aussi à des personnes sans notification SAVS. Il proposait le loisir comme support afin de créer du lien social, et de développer les compétences des personnes concernées. Depuis 2022 nous travaillons à la mise en place d'actions collectives au sein du SAVS. Elles permettront à des personnes accompagnées par le SAVS de l'APAJH de pouvoir bénéficier d'actions collectives afin de développer des compétences, et ce dans tous les domaines. En fonction des demandes des personnes accompagnées des actions collectives seront donc proposées en 2023. Elles pourront être de l'ordre du budget, du loisir, de la communication, culturelles, etc...
- Evolution de la répartition géographique des notifications sur l'agglomération grenobloise. Une proposition a été faite au Conseil Départemental afin de faciliter la coordination entre les différents SAVS et de fluidifier les réponses apportées aux personnes. Cette nouvelle organisation par commune est en attente de validation. Ceci nous permettra de centraliser nos interventions sur les commune d'Echirolles, d'Eybens, de Grenoble et de Saint-Martin-d'Hères

**322 PERSONNES SUIVIES AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT APAJH Isère en 2022
SUR LE TERRITOIRE AGGLOMERATION GRENOBLOISE
2 OFFRES DE SERVICE ADOSSEES AU SAVS APAJH Isère : SAVS/PAAT - SARIL**

REPARTITION PAR OFFRE DE SERVICE



16 personnes bénéficient de 2 prestations : SAVS - SARIL

290 Personnes SAVS + (32 personnes SARIL dont 16 personnes sont déjà suivies au SAVS)

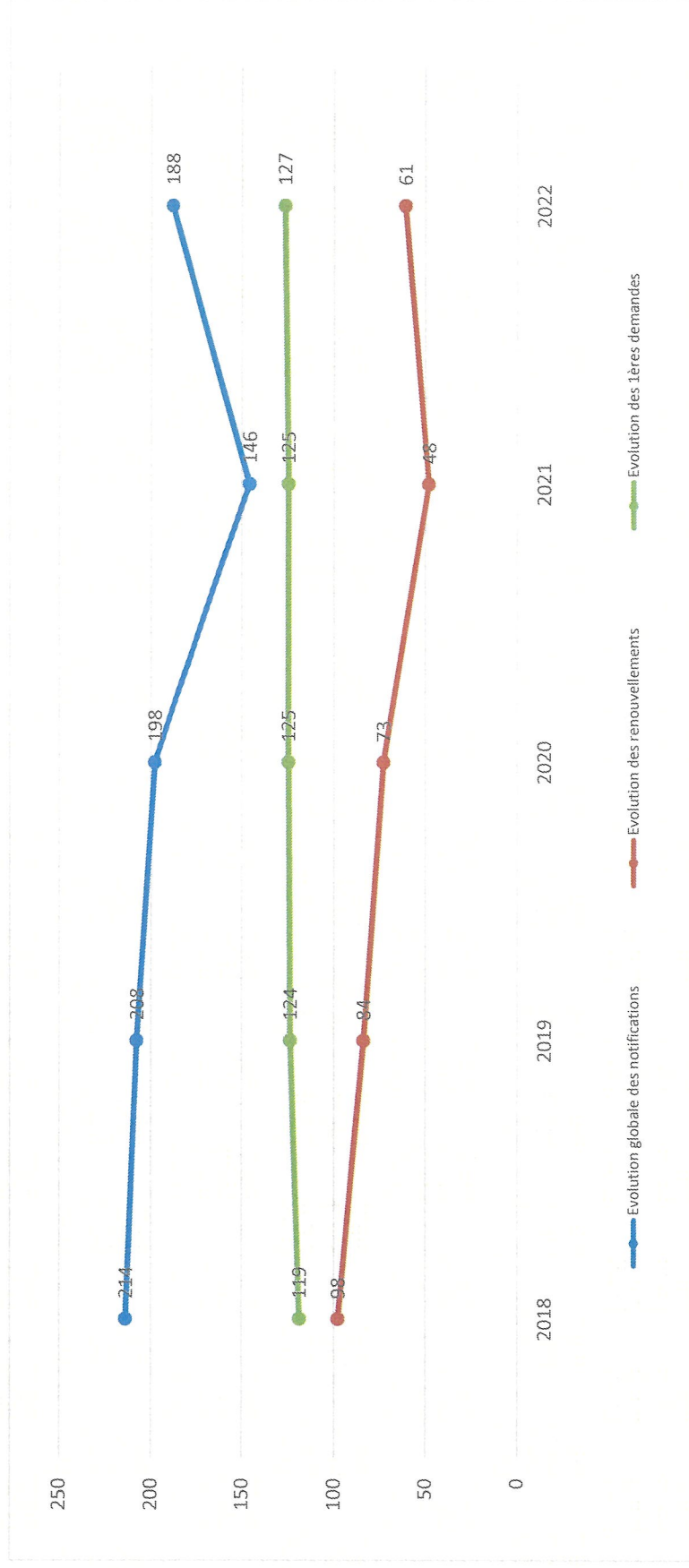
$$32 - 16 = 16$$

$$306 = 290 + 16$$

16 personnes sur 290 cumulent plusieurs offres de service, soit 6 %.

EVOLUTION DE LA TOTALITE DES NOTIFICATIONS RECUES

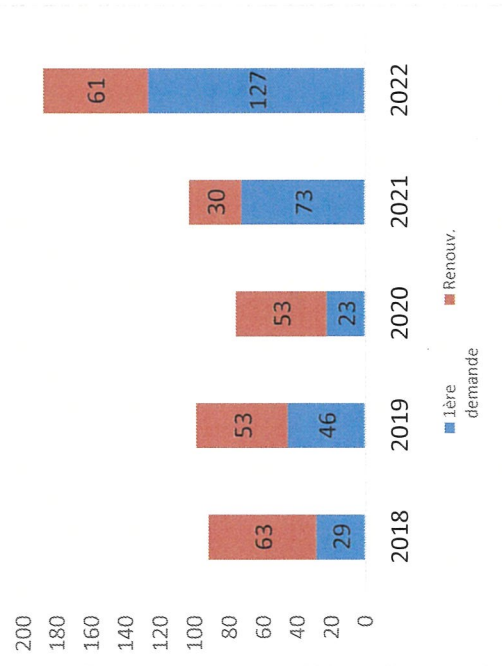
	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de notifications reçues	188	146	198	208	214
dont renouvellements	61	61	73	84	98
dont primo-demandes	127	98	125	124	119



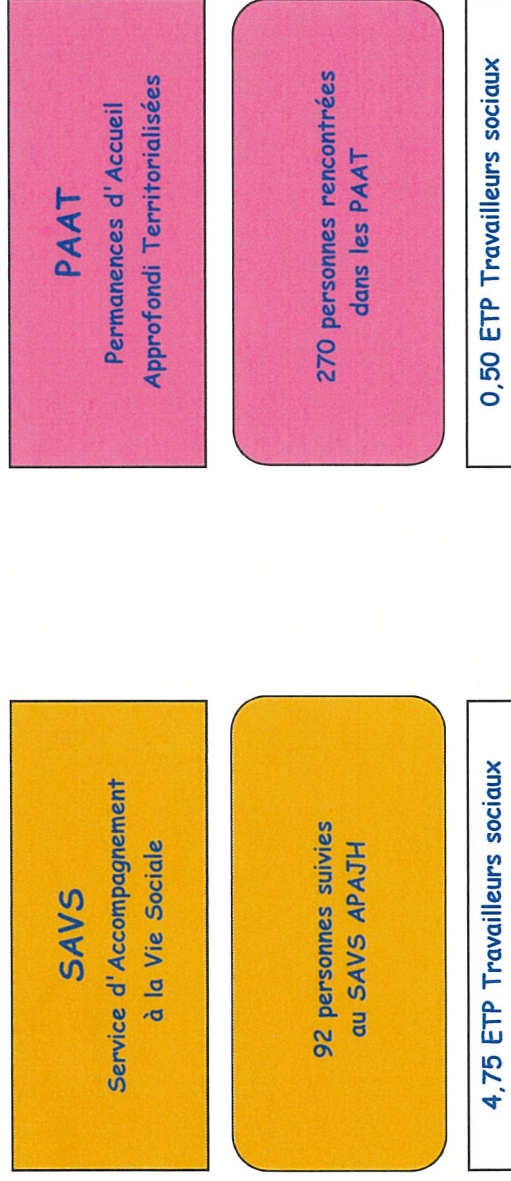
REPARTITION DES 188 NOTIFICATIONS RECUES EN 2022

APAJH 38

	Renouvellements	ières demandes affectées	Total
2022	61	127	188
2021	30	73	103
2020	53	23	76
2019	53	46	99
2018	63	29	92

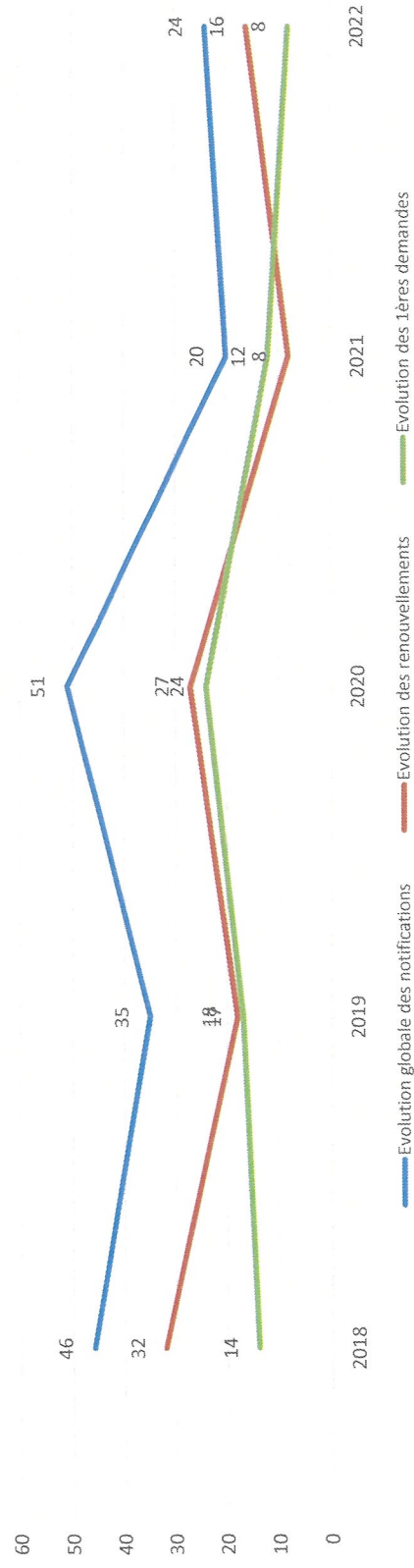


94 PERSONNES SUIVIES AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT APAJH ISÈRE EN 2022 SUR LE TERRITOIRE DE BIEVRE VALLOIRE



EVOLUTION DE LA TOTALITE DES NOTIFICATIONS RECUES

	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de notifications reçues	24	20	51	35	46
dont renouvellements	16	8	27	18	32
dont primo-demandes	8	12	24	17	14



PARTIE I

**383 PERSONNES SUIVIES AU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE
APAJH Isère DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

**Territoire de l'Agglomération Grenobloise
290 personnes suivies**

**Territoire de la Bièvre Valloire
92 personnes suivies**

EVOLUTION MARQUANTE DES PUBLICS ACCOMPAGNES PAR LE SAVS APAJH ISERE

1- LA REPARTITION HOMMES/FEMMES

La répartition hommes/femmes n'a pas bougé sur les deux antennes entre 2021 et 2022.

Avec toujours une plus forte proportion d'hommes 61 % sur l'Agglomération Grenobleise et 60 % sur la Bièvre Valloire.

2- LA REPARTITION PAR AGE

Les personnes de moins de 20 ans, sur l'Agglomération Grenobleise, qui représentaient, en 2016, 11 % de la population accompagnée soit 24 personnes, représentent toujours depuis 2017, 0 % de la population accompagnée.

Sur l'antenne de la Bièvre Valloire il y a 0 % de personne accompagnée de moins de 20 ans.

Le nombre de personnes entre 31 et 40 ans (25%) reste sensiblement le même qu'en 2021 sur l'Agglomération Grenobleise et la Bièvre Valloire (23%)

La tranche d'âge des 51 à 60 ans a peu évolué entre 2021 et 2022 avec 21% sur l'agglomération et 27% sur le territoire de la Bièvre Valloire.

Le nombre de personnes accompagnées de plus de 60 ans a légèrement continué à augmenter sur l'agglomération grenobloise et a diminué sur la Bièvre Valloire. Il est passé de 12% à 13% sur l'Agglomération Grenobleise et de 12% à 10% sur la Bièvre Valloire.

Les plus gros volumes des personnes accompagnées se situent dans les tranches d'âge :

- **31 à 40 ans** : pour l'Agglomération Grenobleise

- 51 à 60 ans : pour la Bièvre Valloire.

3- LA SITUATION CIVILE

Les personnes accompagnées sont majoritairement seules.

- Sur l'Agglomération Grenobloise, 76 % des personnes accompagnées en 2022 sont célibataires avec un curseur relativement stable depuis 2017.
- Sur la Bièvre Valloire, 62 % des personnes accompagnées sont célibataires en 2022.

4- MESURE JURIDIQUE

Les curatelles renforcées sont les mesures les plus représentées sur les deux territoires.

- 52 % des personnes accompagnées sur le Territoire Bièvre Valloire bénéficient d'une protection juridique (ou les démarches sont en cours).
- 46 % des personnes accompagnées sur le Territoire de l'Agglomération Grenobloise sont dans le même cas.

Ces mesures de protection sont exercées majoritairement par des organismes de protection juridique.

5- TYPE DE DEFICIENCE - LA DEFICIENCE PRINCIPALE (

Les chiffres présentés ne s'appuient pas sur des données médicales fiables mais sont basés sur du déclaratif de la part des personnes concernées ou de leur entourage.

Le handicap psychique

- Sur la Bièvre Valloire, le handicap psychique comme déficience principale représente en 2022, 39 % des accompagnements.

- Sur l'Agglomération Grenobloise, le handicap psychique comme déficience principale représente en 2022, 28 % des accompagnements.

Ce chiffre est relativement stable au cours des dernières années.

La déficience intellectuelle

- Sur la Bièvre Valloire, la déficience intellectuelle comme déficience principale s'établit en 202 à 30 % des accompagnements sans grande évolution depuis 2013 (28 %).
- Sur l'Agglomération Grenobloise, ce handicap représente 28 % des accompagnements sans forte évolution non plus depuis 2013 (28 %).

6- LES NIVEAUX D'ETUDES

Les personnes accompagnées sur l'Agglomération Grenobloise présentent un niveau de formation plus important que celles sur la Bièvre Valloire.

- Sur l'Agglomération Grenobloise,
 - 8 % des personnes accompagnées ont au minimum un niveau 4 (bac). Cette proportion était de 20 % en 2012 soit une diminution sur la période du niveau de formation.
 - 19 % des personnes accompagnées ont un niveau 5 (CAP-BEP), contre 18 % en 2013.
- Sur la Bièvre Valloire
 - 4 % des personnes accompagnées ont au minimum un niveau 4 (bac).
 - 19 % des personnes accompagnées ont un niveau 5 (CAP-BEP), contre 28 % en 2013.

7- LES AIDES ET SERVICE A LA PERSONNE

L'évolution sur les deux territoires est différente.

- Sur la Bièvre Valloire, 36 % des personnes accompagnées font appel à un service d'aide à la personne en 2022 contre 39 % en 2013 (43 % en 2012).
- Sur l'Agglomération Grenobloise en 2022, 42% de personnes accompagnées ont fait appel à un service d'aide à la personne. Ce chiffre est en constante augmentation depuis 2019 ou 18% des personnes faisaient appel à un service d'aide à domicile.

8- LES SOINS A DOMICILE

Les soins à domicile au bénéfice des personnes accompagnées ont augmenté sur l'Agglomération Grenobloise avec en 2022, 16% de personnes accompagnées qui en bénéficient contre 11% en 2017. Il n'y a pas d'évolution par rapport à 2021.

Sur la Bièvre Valloire, 10 % des personnes accompagnées bénéficient de service de soins à domicile (7 % en 2019).

9- LES SUIVIS MEDICAUX SPECIALISES

L'augmentation des suivis médicaux spécialisés se poursuit avec en 2022:

- Sur la Bièvre Valloire : 52% de personnes qui en bénéficient (36% en 2017).
- Sur l'Agglomération Grenobloise : 49% de personnes qui en bénéficient (42% en 2017).

REPARTITION HOMMES ET FEMMES

REPARTITION HOMMES ET FEMMES	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Hommes	176	61	61	63	63	60
Femmes	114	39	39	37	37	40
Total	290	100	100	100	100	100

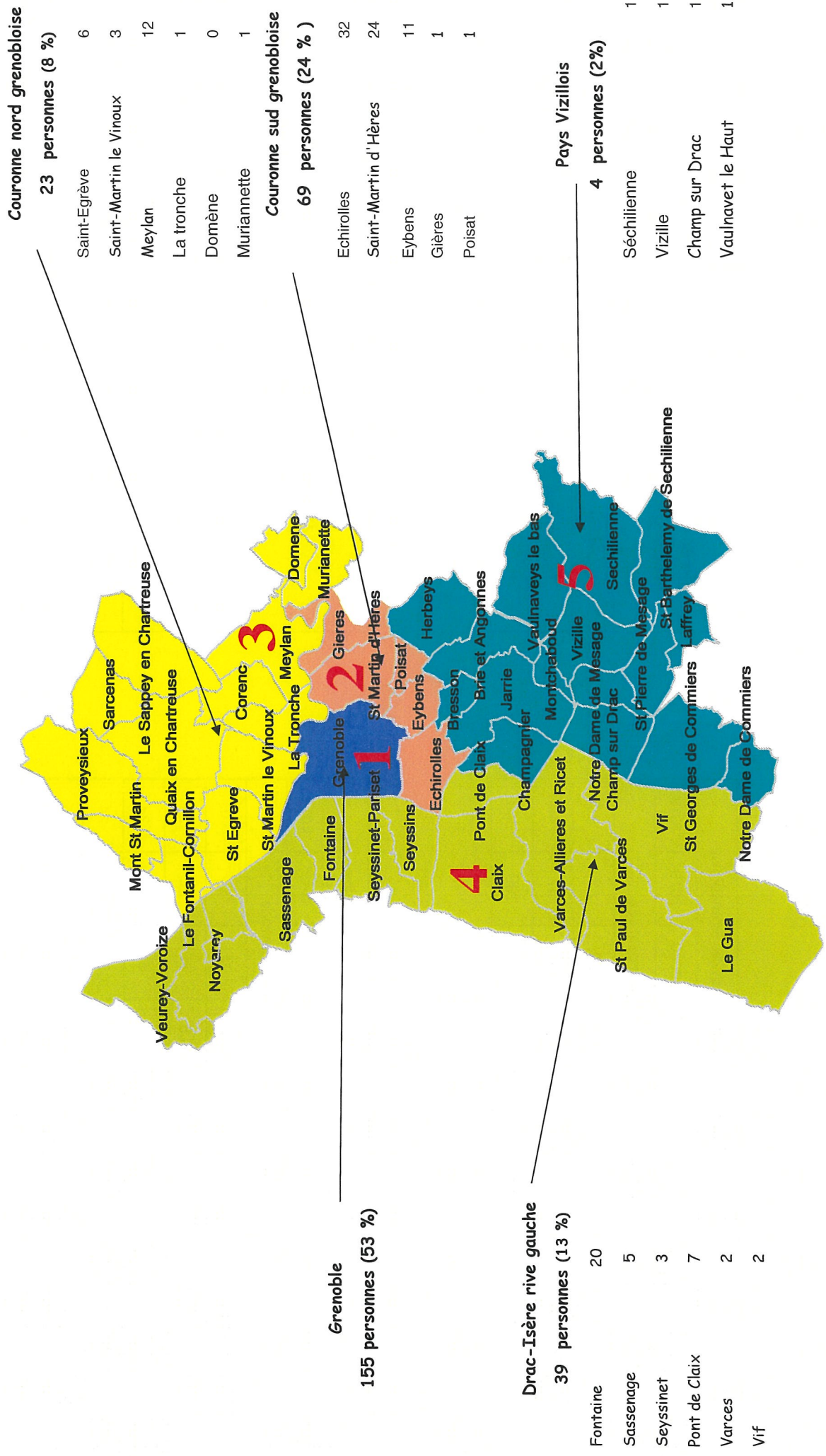
REPARTITION HOMMES ET FEMMES	Territoire Bièvre Valloire					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Hommes	55	60	60	64	64	64
Femmes	37	40	40	36	36	36
Total	92	100	100	100	100	100

AGE

AGE	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Moins de 20 ans	0	0	0	0	0	0
Entre 20 et 30 ans	59	20	18	22	22	24
Entre 31 et 40 ans	72	25	26	26	25	23
Entre 41 et 50 ans	60	21	22	21	24	24
Entre 51 et 60 ans	62	21	22	22	19	20
Plus de 60 ans	37	13	12	9	10	9
Total	290	100	100	100	100	100

AGE	Territoire Bièvre Valloire					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Moins de 20 ans	0	0	0	0	1	1
Entre 20 et 30 ans	16	17	16	11	11	13
Entre 31 et 40 ans	21	23	22	21	24	22
Entre 41 et 50 ans	21	23	23	26	26	26
Entre 51 et 60 ans	25	27	27	31	28	32
Plus de 60 ans	9	10	12	11	10	6
Total	92	100	100	100	100	100

REPARTITION DES 290 PERSONNES ACCOMPAGNEES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION GRENOBLOISE PAR SECTEUR



REPARTITION DES 92 PERSONNES ACCOMPAGNEES SUR LE TERRITOIRE DE BIEVRE VALLOIRE

Bièvre Isère Communauté :
33 personnes (36 %)

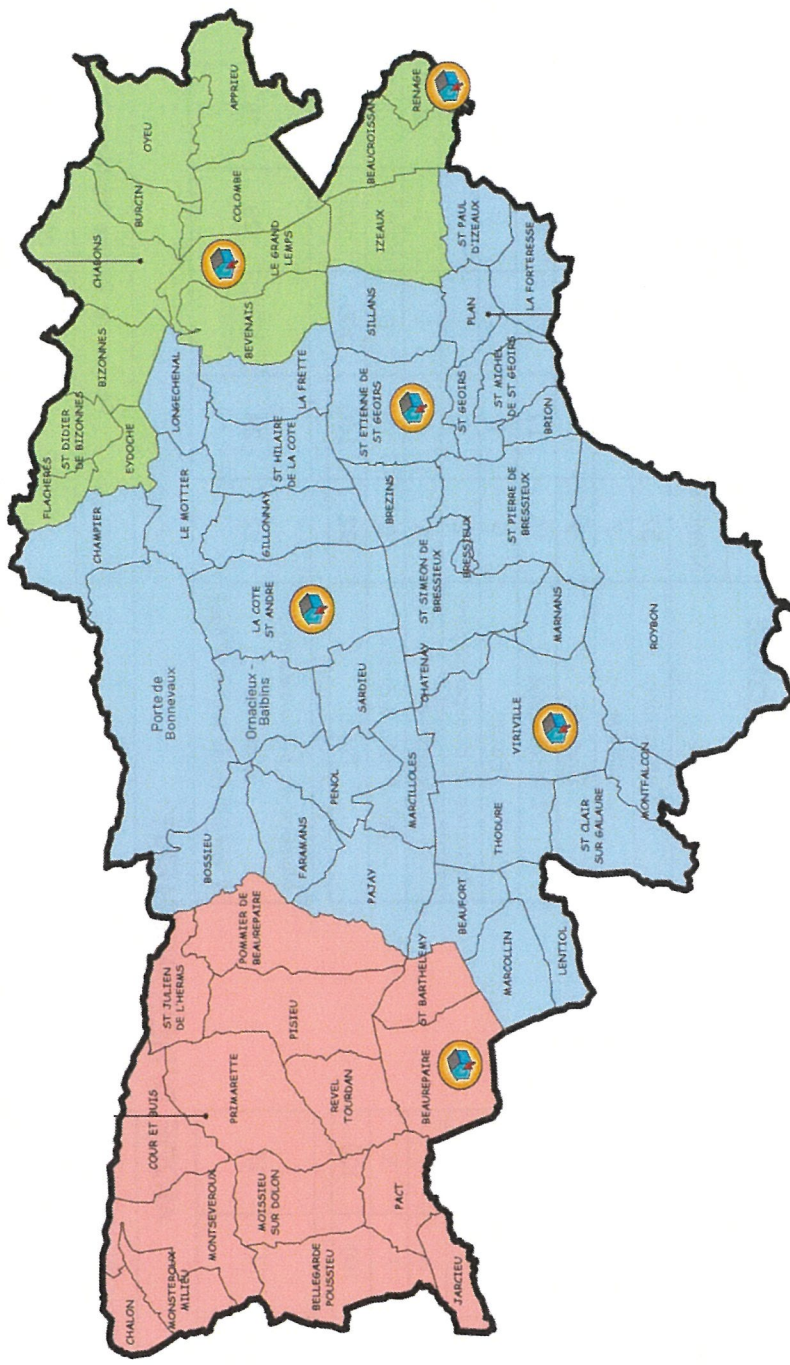
La Côte Saint - André : 13
 Saint Siméon de Bressieux : 1
 Champier : 1
 Faravans : 4
 Roybon : 2
 Viriville : 2
 Marcollin : 1
 Saint Etienne de Saint Geoirs : 3
 Pajay : 1
 Brion : 1
 Brezins : 1

Communauté de Communes Bièvre Est :
12 personnes (13 %)

Le Grand Lemps : 4
 Beauroissant : 1
 Renage : 1
 Flachères : 1
 Oyeu : 2
 Chabons : 1
 Longecheval : 1
 Apprieu : 1

**Communauté de Communes Pays
de Beaurepaire :**
47 personnes (51 %)

Beaurepaire : 40
 Saint-Barthélemy : 3
 Monstereau Milieu : 1
 Bellegarde Pousstieu : 1
 Jarcieu : 1
 Primarette : 1



SITUATION CIVILE

SITUATION CIVILE	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Célibataire	220	76	75	75	76
Marié	13	4	3	3	4
Divorcé	20	7	7	6	5
Concubinage	13	4	6	6	6
Pacsé	1	0	0	0	0
Instance de divorce	4	1	1	2	3
Veuf(ve)	1	0	0	0	1
Pas d'information	18	6	6	7	5
Total	290	100	100	100	100

Nombre de personnes ayant au moins 1 enfant (sans limite d'âge)	51	18	17	14	17	17
---	----	----	----	----	----	----

SITUATION CIVILE	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Célibataire	57	62	57	61	58
Marié	7	8	9	10	9
Divorcé	9	10	12	11	10
Concubinage	16	17	20	13	16
Pacsé	0	0	0	0	0
Instance de divorce- Séparé	2	2	1	4	5
Veuf(ve)	1	1	1	1	2
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	100	100

Nombre de personnes ayant au moins 1 enfant (sans limite d'âge)	22	24	23	23	26	34
---	----	----	----	----	----	----

MODE D'HEBERGEMENT

MODE D'HEBERGEMENT	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Locataire	196	68	68	68	71
Propriétaire	25	9	8	10	9
En Famille (chez les parents)	41	14	14	13	11
Hébergé chez un tiers	0	0	4	0	0
Foyer (FJT, ADOMA...)	1	0	1	1	1
Hébergement à titre gratuit	3	1	1	0	1
Domicile collectif	3	1	1	1	1
Maison de retraite EHPA	2	1	1	2	2
EHPAD	0	0	0	0	0
Pas d'information	19	7	6	3	4
Total	290	100	100	100	100

MODE D'HEBERGEMENT	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Locataire	70	76	72	73	71
Propriétaire	9	10	12	12	14
En Famille (chez les parents)	11	12	13	12	12
Hébergé chez un tiers	0	0	1	1	0
Foyer (FJT, ADOMA...)	0	0	0	0	0
Hébergement à titre gratuit	2	2	2	2	1
Domicile collectif	0	0	0	0	0
Maison de retraite EHPA	0	0	0	0	0
EHPAD	0	0	0	0	0
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	99	100

MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE

TYPE DE MESURE	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Curatelle simple	12	4	4	5	3
Curatelle renforcée	105	40	39	38	39
Tutelle	17	6	5	5	5
MASP	1	0	0	1	1
Protection en cours	0	0	0	0	1
Sans protection	136	44	50	49	48
Pas d'information	19	10	2	2	3
Total	290	100	100	100	100

TYPE DE MESURE	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Curatelle simple	6	7	5	6	6
Curatelle renforcée	40	43	53	51	47
Tutelle	2	2	1	2	3
MASP	0	0	0	0	0
Protection en cours	0	0	1	0	1
Sans protection	44	45	40	41	43
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	100	100

ORGANISMES DE PROTECTION JURIDIQUE

ORGANISMES DE PROTECTION JURIDIQUE	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Eva Tutelles	31	24	25	23	24
ATIMA	32	25	20	21	18
Tutelle Majeurs protégés	3	2	3	3	3
3A (As. Alpes Adm.)	29	22	24	25	28
ADMR	5	4	3	4	4
Parents délégués	19	15	16	15	10
Personnes physiques délégués	2	2	2	3	3
OMSR	0	0	0	0	3
UNA Isère	2	2	3	2	3
ASAT	0	0	0	0	0
Sainte Agnès	6	5	4	4	4
FNMJI-RA Isère	0	0	1	0	0
UDASSAD	0	0	0	0	0
Total	129	100	100	100	100

ORGANISMES DE PROTECTION JURIDIQUE	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Eva Tutelles	25	52	54	58	25
ATIMA	7	15	13	12	21
Tutelle Majeurs protégés	0	0	0	0	0
Bénévoles	0	0	2	2	3
ADMR	3	6	4	5	9
Parents délégués	6	13	18	17	30
Personnes physiques délégués	1	2	2	0	0
OMSR	0	0	0	0	0
UNA Isère	4	8	4	3	6
ASAT	1	2	2	2	3
Sainte Agnès	1	2	2	2	3
FNMJI-RA Isère	0	0	0	0	0
UDASSAD	0	0	0	0	0
Total	48	100	100	101	100

TYPE DE DEFICIENCE PRINCIPALE (dominante)

DEFICIENCE PRINCIPALE	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Déficience intellectuelle	73	28	26	25	28
Déficience motrice	31	10	11	11	13
Handicap psychique	88	28	34	33	34
Déficience sensorielle	5	2	1	2	2
Lésion cérébrale	34	12	12	12	11
Maladies Invalidantes	11	4	5	5	4
Epilepsie	9	3	2	2	2
Maladie génétique	5	2	1	1	1
Addiction	0	0	0	0	0
Autiste	11	3	0	2	1
Pas d'information	23	11	6	7	4
Total	290	100	100	100	100

DEFICIENCE PRINCIPALE	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Déficience intellectuelle	28	30	29	27	34
Déficience motrice	5	5	4	3	3
Handicap psychique	36	39	42	49	41
Déficience sensorielle	0	0	1	1	1
Lésion cérébrale	12	13	12	12	13
Maladies Invalidantes	9	10	7	7	7
Epilepsie	2	2	1	1	1
Maladie génétique	0	0	0	0	0
Addiction	0	0	0	0	0
Autiste	0	0	0	0	0
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	100	100

TYPE DE DEFICIENCE SECONDAIRE (associée)

DEFICIENCE SECONDAIRE	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Déficience intellectuelle	15	5	6	5	6
Déficience motrice	28	10	9	10	11
Handicap psychique	41	14	15	15	14
Déficience sensorielle	8	3	4	4	5
Lésion cérébrale	3	1	1	1	1
Maladies Invalidantes	6	2	1	1	1
Epilepsie	1	0	1	2	2
Maladie génétique	4	1	1	1	1
Addiction	11	4	4	3	4
Pas d'information	173	60	58	58	55
Total	290	100	100	100	100

DEFICIENCE SECONDAIRE	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Déficience intellectuelle	14	32	28	36	34
Déficience motrice	13	30	28	24	16
Handicap psychique	10	23	26	21	27
Déficience sensorielle	2	5	4	2	2
Lésion cérébrale	1	2	2	2	2
Maladies Invalidantes	2	5	8	4	5
Epilepsie	2	5	4	5	9
Maladie génétique	0	0	0	0	0
Addiction	0	0	0	2	5
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	44	100	102	100	100

TAUX D'INCAPACITE

TAUX D'INCAPACITE	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Inférieur à 50 %	1	0	0	0	0	1
Entre 50 et 79 %	134	43	42	39	39	43
> = à 80 %	105	35	39	42	42	45
100%	1	0	1	1	1	1
Non déterminé	0	0	0	0	0	0
Pas d'information	49	22	18	18	18	10
Total	290	100	100	100	100	100

NIVEAU D'ETUDES

NIVEAUX D'ETUDES	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Niveau 1-BAC + 4 et plus	5	2	2	1	1	1
Niveau 2-BAC + 3	5	2	1	1	1	1
Niveau 3-BAC + 2	9	3	4	3	3	4
Niveau 4-BAC - BT - BP	22	8	11	12	14	15
Niveau 5-BEP - CAP	56	19	21	22	22	21
Niveau 5 bis-CEP	9	3	4	3	3	3
Niveau 6A-SES-TRANSITION	4	1	2	2	2	2
Niveau 6B-6ème adaptation	4	1	1	1	1	1
Niveau 6C-SEGPA	11	4	4	3	3	2
Niveau 6D-Fin scolarité obligatoire	23	8	9	9	9	10
Niveau 7A-CM1-CM2 (lecture, écriture)	13	4	5	5	5	5
Niveau 7B-Niveau CE (1 opération, déchiffrage)	9	3	4	3	4	4
Niveau 7C-Illettré	9	3	4	4	3	4
Pas d'information	111	38	32	30	27	27
Total	290	100	100	100	100	100

TAUX D'INCAPACITE	Territoire Bièvre Valloire					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Inférieur à 50 %	0	0	0	0	0	0
Entre 50 et 79 %	62	67	68	63	63	60
> = à 80 %	30	33	32	37	37	40
100%	0	0	0	0	0	0
Non déterminé	0	0	0	0	0	0
Pas d'information	0	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	100	100	100

NIVEAUX D'ETUDES	Territoire Bièvre Valloire					
	2022		2021	2020	2019	2018
	Nombre	En pourcentage				
Niveau 1-BAC + 4 et plus	0	0	0	1	1	1
Niveau 2-BAC + 3	0	0	0	0	0	0
Niveau 3-BAC + 2	5	6	4	3	2	2
Niveau 4-BAC - BT - BP	3	4	5	4	4	4
Niveau 5-BEP - CAP	15	19	22	20	20	20
Niveau 5 bis-CEP	10	13	12	10	14	14
Niveau 6A-SES-TRANSITION	6	8	9	6	6	6
Niveau 6B-6ème adaptation	1	1	5	1	1	1
Niveau 6C-SEGPA	6	8	11	6	7	7
Niveau 6D-Fin scolarité obligatoire	9	11	18	16	16	17
Niveau 7A-CM1-CM2 (lecture, écriture)	10	13	44	14	13	13
Niveau 7B-Niveau CE (1 opération, déchiffrage)	12	15	50	15	15	15
Niveau 7C-Illettré	3	4	6	4	6	7
Pas d'information	0	0	0	0	0	0
Total	80	100	100	100	105	100

RTH

RTH	Territoire Agglomération Grenoble				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Avec RTH	182	60	60	59	59
Sans RTH	57	22	23	20	20
RTH refusée	0	0	0	1	1
Non concerné (inactif)	25	9	10	10	10
Pas d'information	26	11	7	10	10
Total	290	100	100	100	100

RTH	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Avec RTH	42	53	59	60	59
Sans RTH	18	0	26	23	24
RTH refusée	0	0	1	1	0
Non concerné (inactif)	32	47	14	16	17
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	100	100

SITUATION PROFESSIONNELLE

SITUATION PROFESSIONNELLE	Territoire Agglomération Grenoble				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Travail en milieu ordinaire	19	7	7	6	5
Travail en milieu protégé	72	26	26	25	25
En recherche active d'emploi	13	4	3	3	3
En attente milieu protégé	11	4	3	4	4
En formation	7	1	3	3	3
Inactif*	138	48	50	45	48
Retraité	11	3	5	4	5
Pas d'information	18	7	4	10	7
Total	290	100	101	100	100

*68 sans emploi que j'ai rajouté au 70 inactifs

Travail en milieu ordinaire et travail milieu protégé : y compris les personnes en arrêt de travail

SITUATION PROFESSIONNELLE	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Travail en milieu ordinaire	5	5	5	7	5
Travail en milieu protégé	31	37	33	33	38
En recherche active d'emploi	5	2	5	5	5
En attente milieu protégé	4	4	3	4	4
En formation	3	1	0	0	0
Inactif*	37	46	52	48	45
Retraité	7	4	2	3	3
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	100	100

Inactif : personne qui ne recherche plus de travail

SITUATION AVANT ACCOMPAGNEMENT (lieu de domicile avant accompagnement)

SITUATION AVANT ACCOMPAGNEMENT	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Institutions	61	21	20	16	16
Famille (chez les parents)	54	19	19	21	20
Milieu de vie ordinaire (FJT, loat indépendant)	155	53	54	55	56
Milieu psychiatrique (y compris hôpital de jour)	2	1	0	2	3
Hôpital (hors psychiatrie)	1	0	0	1	0
C.R.F. Soins suite et réadaptation	0	0	0	1	1
Accueil familial thérapeutique	0	0	0	0	0
Famille d'accueil	1	0	0	0	0
Pas d'information	16	6	5	5	4
Total	290	100	100	100	100

SITUATION AVANT ACCOMPAGNEMENT	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Institutions	19	21	18	19	21
Famille (chez les parents)	3	6	6	4	8
Milieu de vie ordinaire (FJT, loat indépendant)	67	73	73	74	71
Milieu psychiatrique (y compris hôpital de jour)	0	0	0	0	0
Hôpital (hors psychiatrie)	2	1	2	2	2
C.R.F. Soins suite et réadaptation	0	0	0	0	0
Accueil familial thérapeutique	0	0	0	0	0
Famille d'accueil	1	1	1	1	1
Pas d'information	0	0	0	0	0
Total	92	100	100	100	103

ACTIVITES SOCIALES

ACTIVITES SOCIALES	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Bénévolat, activités individuelles ou associatives	135	47	61	62	51
Activités institutionnalisées (SAJ-GEM-SAL-Hôpital de Jour)	71	24	22	8	15
Aucune	112	39	40	37	37
Pas d'information	41	14	10	6	12

ACTIVITES SOCIALES	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Bénévolat, activités individuelles ou associatives	33	36	43	45	45
Activités institutionnalisées (SAJ-GEM-SAL-Hôpital de Jour)	20	22	8	14	15
Aucune	39	42	52	41	47
Pas d'information	0	0	0	0	0

RESSOURCES

RESSOURCES	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
	Nombre				
Salaires + AAH	74	26	23	9	23
Salaires	84	29	27	28	27
AAH	242	83	101	83	79
Majoration Vie Autonome	11	4	3	4	4
Pôle Emploi	3	1	1	1	1
Indemnités journalières	1	0	1	1	1
RSA	2	1	0	0	1
Pension Invalité 1	11	4	5	2	2
Pension Invalité 2	11	4	5	5	6
Complément de ressources	17	6	7	6	6
Retraite	8	3	3	3	4
Rente	4	1	3	2	2
Pension Alimentaire	0	0	0	0	0
Allocation Logement APL	118	41	5	30	46
Intérêts placement	1	0	1	1	1
Allocations Familiales	4	1	1	2	2
Fonds Solidarité Invalité	0	0	0	0	0
Prévoyance	1	0	0	0	1
Sans Ressource*	1	0	0	0	1

* Sans Ressources (en attente de droits ouverts)

RESSOURCES	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
	Nombre				
Salaires + AAH	31	33	35	33	35
Salaires	1	1	0	1	2
AAH	52	55	56	57	54
Majoration Vie Autonome	1	1	1	1	2
Pôle Emploi	1	1	1	2	2
Indemnités journalières	5	5	4	1	1
RSA	0	0	0	0	0
Pension Invalité 1	3	3	4	6	7
Pension Invalité 2	17	18	13	10	13
Complément de ressources	15	16	17	18	20
Retraite	3	3	2	3	3
Rente - pension reversion	1	1	3	2	1
Pension Alimentaire	0	0	0	0	0
Allocation Logement APL	41	44	46	42	45
Intérêts placement	0	0	0	1	1
Allocations Familiales	0	0	1	3	2
Fonds Solidarité Invalité	1	1	1	1	1
Prévoyance	3	3	3	3	3
Sans Ressource*	0	0	1	0	0

* Sans Ressources (en attente de droits ouverts)

RESSOURCES DE COMPENSATION

RESSOURCES DE COMPENSATION	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
	Nombre				
ACTP	3	1	1	1	0
PCH	47	16	16	16	18
Majoration Tierce Personne	5	2	2	2	3
APA	1	0	0	0	0
Total	56	19	19	19	21
Nombre total de personnes accompagnées	290		225	222	220

RESSOURCES DE COMPENSATION	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
	Nombre				
ACTP	1	1	1	2	2
PCH	18	20	21	19	18
Majoration Tierce Personne	4	4	4	4	3
APA	1	1	1	0	0
Total	24	26	26	22	23
Nombre total de personnes accompagnées	92	100	100	100	100

AIDES ET SERVICES AU DOMICILE

AIDES ET SERVICES	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Travailleuse familiale	24	8	0	0	0
Auxiliaire de vie par un tiers extérieur	37	13	14	15	18
Accueil familial	0	0	0	0	0
Femme de ménage	47	16	15	0	13
Portage repas	15	5	3	3	2
Total	123	42	35	18	33
<hr/>					
Nombre total de personnes accompagnées	290	277	225	222	204

AIDES ET SERVICES	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Travailleuse familiale	0	0	0	0	0
Auxiliaire de vie par un tiers extérieur	27	29	24	28	29
Accueil familial	0	0	0	0	0
Femme de ménage	0	0	0	0	0
Portage repas	6	7	7	9	9
Total	33	36	31	37	38
<hr/>					
Nombre total de personnes accompagnées	92	94	98	100	96

SOINS A DOMICILE

SOINS A DOMICILE	Territoire Agglomération Grenobloise				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Soins infirmiers à domicile	40	14	14	9	12
Soins spécialisés à domicile (Pneumo, dialyse...)	6	2	2	2	3
Total	46	16	12	12	15
<hr/>					
Nombre total de personnes accompagnées	290	277	249	225	222

SOINS A DOMICILE	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
Soins infirmiers à domicile	9	10	6	7	7
Soins spécialisés à domicile (Pneumo, dialyse...)	0	0	0	0	0
Total	9	10	6	7	7
<hr/>					
Nombre total de personnes accompagnées	92	94	98	100	96

PERSONNES AVEC SUIVI MEDICAL SPECIALISE

SUIVI MEDICAL SPECIALISE		Territoire Agglomération Grenobloise					
		2022		2021	2020	2019	2018
		Nombre	En pourcentage				
Suivi psy-chiatrique	CMP	61	21	25	24	24	26
	Psychiatre libéral	75	26	27	21	20	20
	TOTAL	136	47	51	45	45	46
Nombre total de personnes accompagnées		290	277	249	249	225	
Médecins spécialisés	Suivi Neurologique	48	166	17	17	17	15
	Autres spécialistes	94	32	34	31	32	33
	TOTAL	142	49	51	47	49	48
Nombre total de personnes accompagnées		290	277	249	225	220	

SUIVI MEDICAL SPECIALISE		Territoire Bièvre Valloire					
		2022		2021	2020	2019	2018
		Nombre	En pourcentage				
Suivi psy-chiatrique	CMP	23	25	26	32	28	27
	Psychiatre libéral	0	0	1	2	4	7
	TOTAL	23	25	27	34	41	34
Nombre total de personnes accompagnées		92	98	100	96	93	
Médecins spécialisés	Suivi Neurologique	19	21	16	11	9	11
	Autres spécialistes	29	32	33	33	32	25
	TOTAL	48	52	49	44	41	36
Nombre total de personnes accompagnées		92	94	98	100	96	

PARTIE II

L'ACTIVITE DU SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

**Territoire de l'Agglomération Grenobloise
290 personnes suivies**

**Territoire de la Bièvre Valloire
92 personnes suivies**

L'ACTIVITE

1 - LES ROTATIONS

Les sorties

- Sur l'Agglomération Grenobloise, en 2022, 45 personnes ont quitté le dispositif soit 16 % des personnes accompagnées dans l'année.
Ce nombre de sorties est stable par rapport aux années antérieures.
- Sur La Bièvre Valloire, en 2022, 12 personnes ont quitté le dispositif soit 13 % des personnes accompagnées dans l'année. Il y avait eu en 2021 21% de départ

Les entrées

- L'Agglomération Grenobloise compte, en 2022, 48 entrées au SAVS soit 17% des personnes accompagnées dans l'année contre 26 % en 2021.
- La Bièvre Valloire compte, en 2022, 16 entrées sur le dispositif soit 17 % des personnes accompagnées dans l'année.

Nous avons toujours une liste d'attente de 147 personnes.

ROTATIONS

MOUVEMENTS	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022	2021	2020	2019	2018	
	En pourcentage					
Départs	45	12	13	12	30	
Entrées	48	26	6	22	11	
Dont retour	0	0	0	0	0	
Total	93					

MOUVEMENTS	Territoire Bièvre Valloire					
	2022	2021	2020	2019	2018	
	En pourcentage					
Départs	12	21	16	11	11	
Entrées	16	11	10	13	11	
Dont retour	3	4	0	0	0	
Total	28					

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022	2021	2020	2019	2018	
	En pourcentage					
< 6 mois	32	20	3	16	13	
Entre 6 mois et 1 an	0	6	3	7	0	
Entre 1 et 2 ans	74	6	22	10	23	
> 2 ans	184	67	72	68	64	
Total	290	100	100	101	100	

DUREE DE L'ACCOMPAGNEMENT	Territoire Bièvre Valloire					
	2022	2021	2020	2019	2018	
	En pourcentage					
< 6 mois	7	19	6	13	11	
Entre 6 mois et 1 an	15	0	6	0	2	
Entre 1 et 2 ans	5	5	12	12	9	
> 2 ans	65	76	76	75	77	
Total	92	100	100	100	100	

Durée maximum d'accompagnement constatée	23 ans 7 mois et 18 jours	22 ans 7 mois et 4 jours	21 ans 1 mois et 13 jours	20 ans 5 mois et 16 jours	19 ans 5 mois et 16 jours
--	---------------------------	--------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

Durée maximum d'accompagnement constatée	30 ans 6 mois et 16 jours	29 ans 6 mois et 16 jours	28 ans 6 mois et 16 jours	27 ans 6 mois et 16 jours	26 ans 6 mois et 16 jours
--	---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

FREQUENCE D'INTERVENTIONS AVEC LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

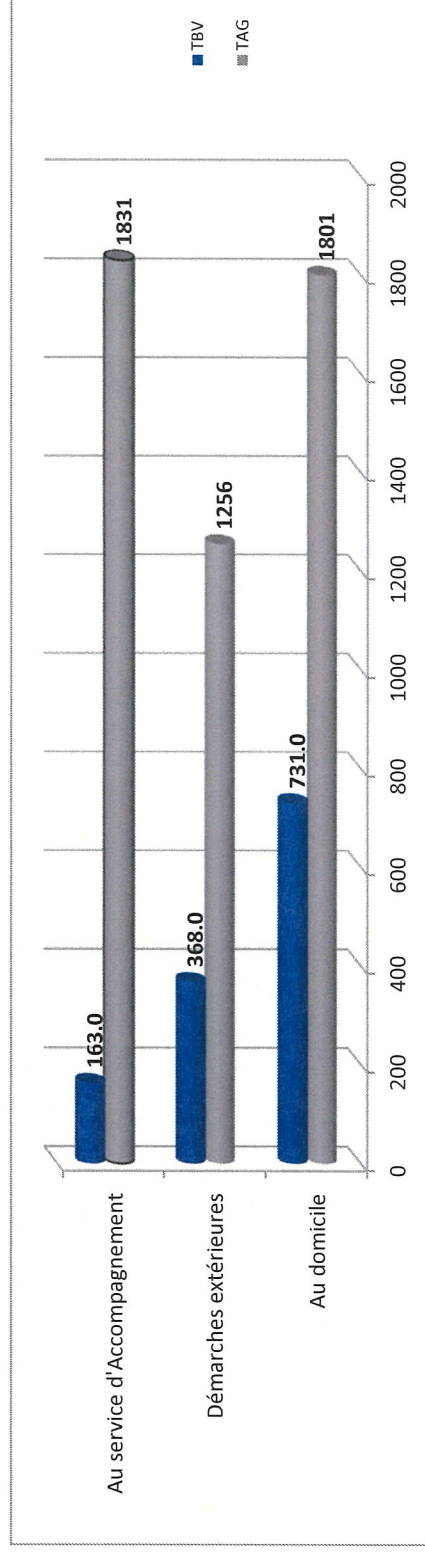
FREQUENCE D'INTERVENTIONS	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022		2021	2019	2018	2017
	En pourcentage					
Plus de 4 fois par mois	89	31	37	32	28	28
4 fois par mois	61	21	25	29	17	23
2 fois par mois	90	31	14	21	32	16
au plus 1 fois par mois	50	17	23	18	23	33
Total	290	100	100	100	100	100

FREQUENCE D'INTERVENTIONS	Territoire Bièvre Valloire					
	2022		2021	2020	2019	2018
	En pourcentage					
Plus de 4 fois par mois	3	3	5	15	5	5
4 fois par mois	29	32	31	17	23	30
2 fois par mois	34	37	42	46	44	41
au plus 1 fois par mois	26	28	22	21	28	24
Total	92	100	100	99	100	100

LIEUX D'INTERVENTION

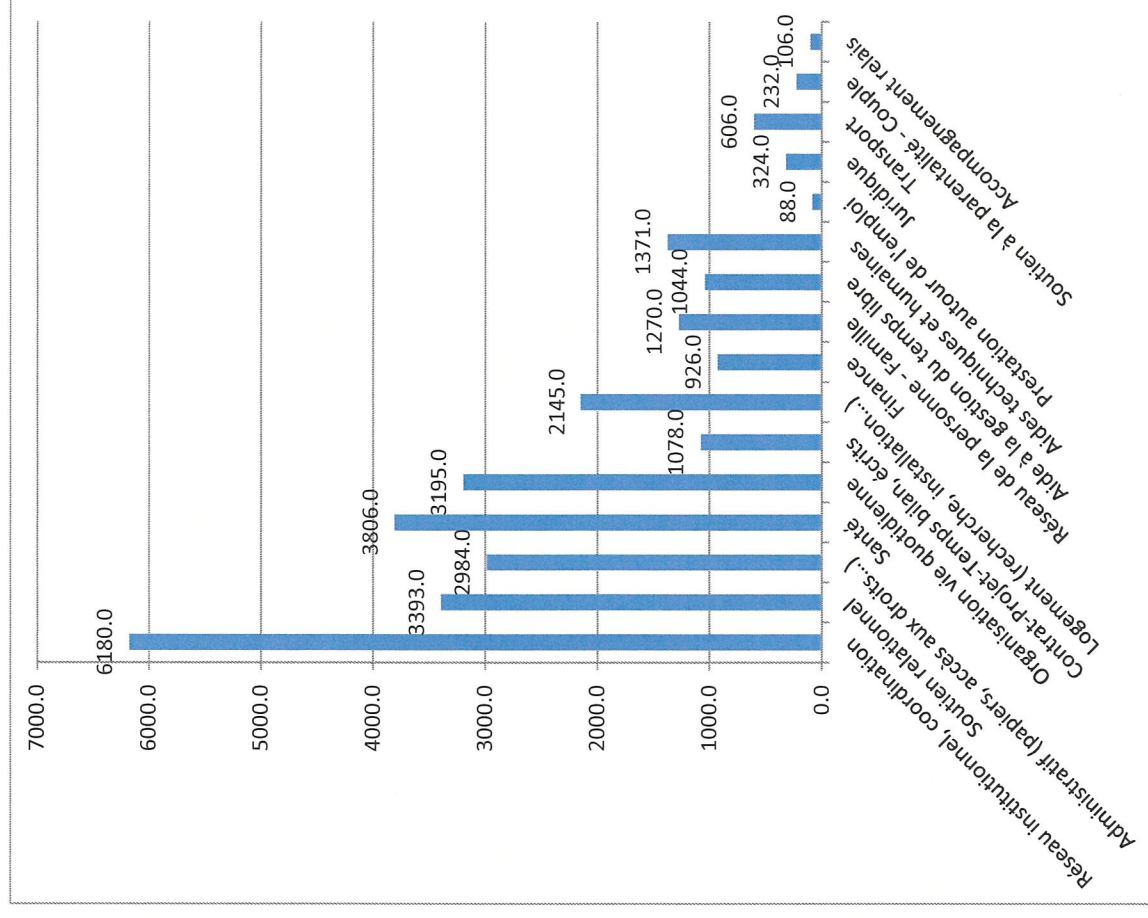
LIEUX D'INTERVENTION AVEC L'USAGER	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022		2021	2020	2019	2018
	En pourcentage					
Au domicile	1801	37	38	38	40	36
Démarches extérieures	1256	26	21	20	24	20
Au service d'Accompagnement	1831	37	41	42	37	44
Total des interventions	4888	100	100	100	101	100

LIEUX D'INTERVENTION AVEC L'USAGER	Territoire Bièvre Valloire					
	2022		2021	2020	2019	2018
	En pourcentage					
Au domicile	731	58	60	59	55	52
Démarches extérieures	368	29	24	25	29	33
Au service d'Accompagnement	163	13	16	15	16	15
Total des interventions	1262	100	100	99	100	100



TYPE DE DEMARCHES AUPRES DE LA PERSONNE - Agglomération Grenobloise

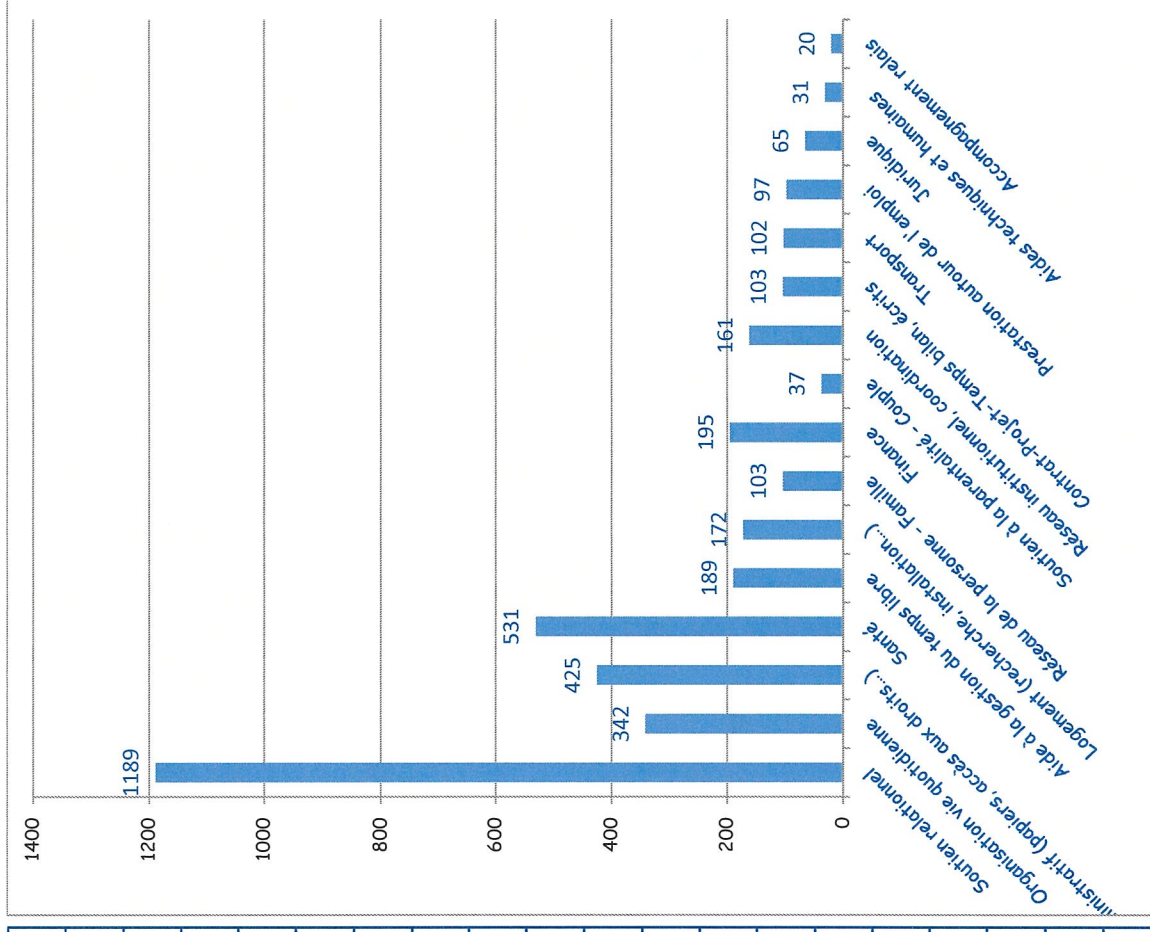
CONTENU DES INTERVENTIONS	Territoire Agglomération Grenobloise					
	2022	2021	2020	2019	2018	
	En pourcentage					
	Nombre					
Réseau institutionnel, coordination	6180	19	19	23	19	
Soutien relationnel	3393	12	14	13	15	
Administratif (papiers, accès aux droits...)	2984	10	10	10	11	
Santé	3806	13	13	11	11	
Organisation vie quotidienne	3195	11	13	13	13	
Contrat-Projet - Temps bilan, écrits	1078	4	4	4	4	
Logement (recherche, installation...)	2145	7	6	7	6	
Finance	926	3	4	3	4	
Réseau de la personne - Famille	1270	4	5	6	5	
Aide à la gestion du temps libre	1044	4	4	3	3	
Aides techniques et humaines	1371	5	4	4	3	
Prestation autour de l'emploi	88	0	0	0	0	
Juridique	324	1	1	1	1	
Transport	606	2	2	1	2	
Soutien à la parentalité - Couple	232	1	1	1	1	
Accompagnement relais	106	0	0	0	0	
Total	28748	100	100	102	100	100



Le travail de coordination et de lien avec le réseau institutionnel reste un marqueur fort des interventions sur le TAG du fait de la densité des structures partenariales et des collaborations développées.

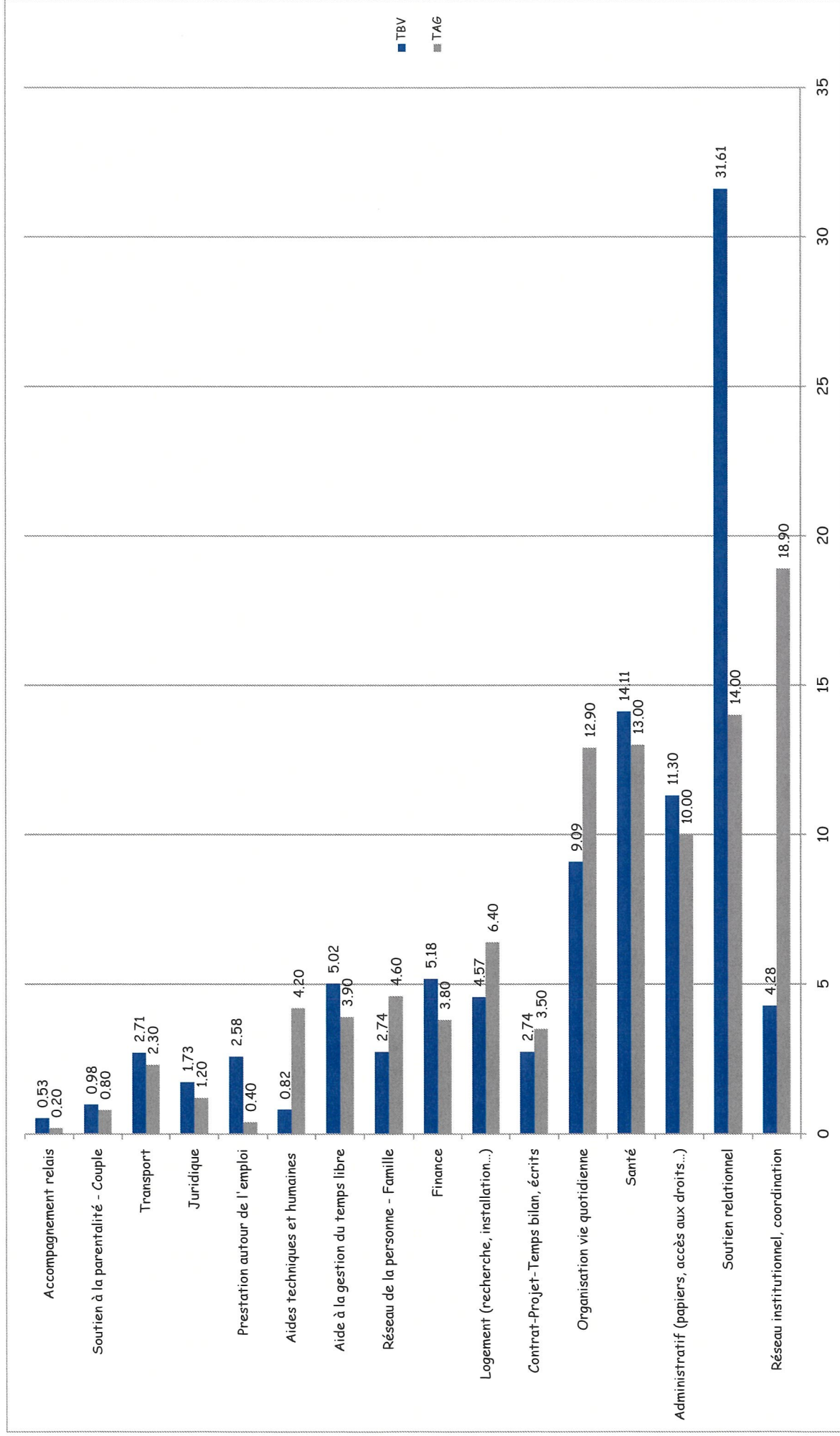
TYPE DE DEMARCHES AUPRES DE LA PERSONNE - Bièvre Valloire

CONTENU DES INTERVENTIONS	Territoire Bièvre Valloire				
	2022	2021	2020	2019	2018
	En pourcentage				
	Nombre				
Soutien relationnel	1189	31	27	23	22
Organisation vie quotidienne	342	10	14	10	9
Administratif (papiers, accès aux droits...)	425	9	8	11	11
Santé	531	13	15	9	10
Aide à la gestion du temps libre	189	4	5	6	6
Logement (recherche, installation...)	172	4	5	5	6
Réseau de la personne - Famille	103	5	5	8	6
Finance	195	4	4	5	5
Soutien à la parentalité - Couple	37	2	2	3	4
Réseau institutionnel, coordination	161	6	4	6	6
Contrat-Projet-Temps bilan, écrits	103	3	3	4	3
Transport	102	3	2	4	3
Prestation autour de l'emploi	97	2	2	3	4
Juridique	65	2	2	3	3
Aides techniques et humaines	31	1	1	2	2
Accompagnement relais	20	1	1	0	0
Total	3762	100	100	100	100



Sur le Territoire de Bièvre Valloire, le travail de soutien relationnel et d'organisation de la vie quotidienne sont le reflet de l'importance du domicile (41.5 % des interventions)

GRAPHIQUE SUR LE TYPE DE DEMARCHES AUPRES DE LA PERSONNE SUR LES 2 TERRITOIRES



PERMANENCES D'ACCUEIL APPROFONDI TERRITORIALISEES

TERRITOIRE AGGLOMERATION GRENOBLOISE

Mois	Permanences effectuées	Absences (1/2 journée)			Personnes reçues			Qualité demandeur					Type de handicap				
		Formation	Congés Jours fériés	Réunions	Enfants	Adultes	Total	Personne Handicapée	Famille Entourage	Professionnel	Handicap Sensoriel	Maladies Invalidantes	Handicap Intellectuel	Handicap Physique	Handicap Psychique	Handicap Langage Parole	Non connu
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mars	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Avril	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Juin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Juillet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Août	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Septembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Octobre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Novembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Mois	Objet de la demande										Nature des réponses						
	Accès aux droits hors CDAPH Adulte	Accès aux droits hors CDAPH Adulte	Emploi	Accès droits CDAPH Enfants	Accès droits CDAPH Enfants	Ve quotidienne Enfants + Adultes	Aide formulation projet de vie	Aide remplissage dossier	Aide et Conseils pour autres Démarches	documentation Fiches Pratiques	Ecoute Soutien	Orientation et lien vers les partenaire	Renseignements suivi dossier	Signalement des priorités rupture de droits	Autres		
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Mars	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Avril	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Mai	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Juin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Juillet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Août	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Septembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Octobre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Novembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Décembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
TOTAL 2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Permanences

Permanences prévues Convention	929	Permanences effectuées	0
			0%

TERRITOIRE BIEVRE VALLOIRE

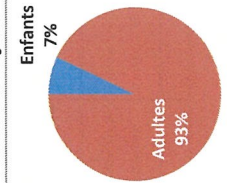
Mois	Absences (1/2 journée)				Personnes reçues				Qualité demandeur				Type de handicap					
	Permanences effectuées	Formation	Congés Jours fériés	Réunions	Enfants	Adultes	Total	Personne Handicapée	Famille Entourage	Professionnel	Handicap Sensoriel	Maladies Invalidantes	Handicap Intellectuel	Handicap Physique	Handicap Psychique	Handicap Langage Parole	Non connu	
																		Accès aux droits hors CDAPH Adulte
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Mars	12	1	7	0	1	24	25	4	0	2	2	3	15	3	0	0	0	
Avril	20	0	0	0	2	28	27	3	0	0	1	1	13	6	0	0	1	
Mai	12	2	2	2	1	26	27	3	0	2	2	7	10	5	0	0	0	
Juin	17	1	1	2	1	30	25	7	1	1	1	5	17	1	0	0	0	
Juillet	19	0	0	1	0	25	25	2	0	6	1	1	8	1	0	0	0	
Août	5	0	18	0	2	7	6	3	0	1	1	0	1	1	0	0	0	
Septembre	15	5	0	0	4	28	24	9	0	5	9	3	11	4	0	0	0	
Octobre	16	0	5	0	1	31	32	2	0	2	17	1	9	3	0	0	0	
Novembre	19	2	2	0	5	27	27	5	0	2	7	6	14	2	1	1	1	
Décembre	13	2	6	0	2	25	22	7	1	1	7	2	8	8	0	0	1	
TOTAL 2022	148	13	41	5	19	251	270	45	2	23	72	29	106	34	2	2	3	

Mois	Objet de la demande										Nature des réponses				
	Accès aux droits CDAPH Adulte	Accès aux droits hors CDAPH Adulte	Emploi	Accès droits CDAPH Enfants	Accès droits hors CDAPH Enfants	Ve quotidienne Enfants + Adultes	Aide formulation projet de vie	Aide remplissage dossier	Aide et conseils pour autres démarches	documentation Pratiques	Ecoute Soutien	Orientation et lien vers les partenaires	Renseignements suivi dossier	Signalement des priorités rupture de droits	Autres
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mars	38	4	8	1	0	17	19	5	2	3	5	0	1	0	0
Avril	35	6	7	3	0	21	19	5	2	4	12	3	1	0	0
Mai	25	14	6	1	0	17	18	4	4	7	14	0	0	0	0
Juin	33	7	10	1	0	20	21	13	4	12	6	2	0	3	0
Juillet	54	3	11	0	3	23	25	3	3	14	6	0	0	0	0
Août	6	1	1	2	0	6	6	2	0	3	3	0	0	0	0
Septembre	43	3	13	8	0	22	23	17	3	11	7	2	0	3	0
Octobre	55	5	19	1	5	29	29	8	4	17	10	0	0	0	0
Novembre	45	4	13	8	1	25	29	10	3	9	11	0	0	0	0
Décembre	48	2	4	6	1	21	22	14	2	12	6	3	0	1	0
TOTAL 2022	382	49	92	31	3	201	211	81	27	92	80	10	2	7	0

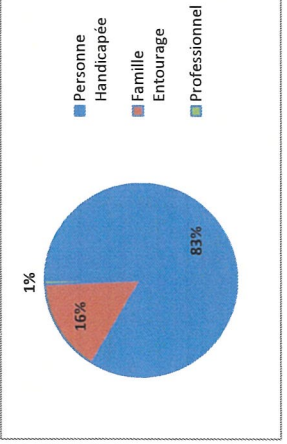
Permanences

Permanences prévues Convention	236
Permanences effectuées	106
	45%

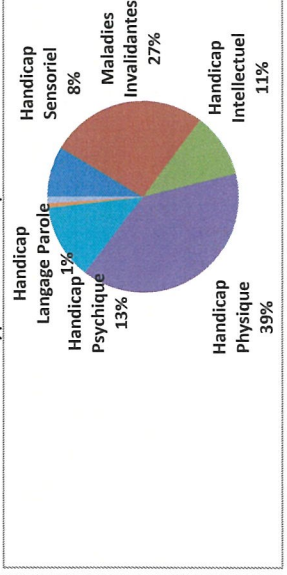
Personnes reçues



Qualité demandeur



Type de handicap

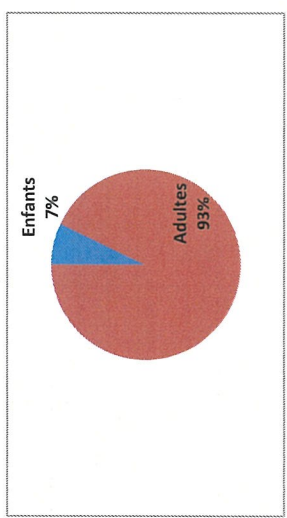


LES 2 TERRITOIRES CONFONDUS

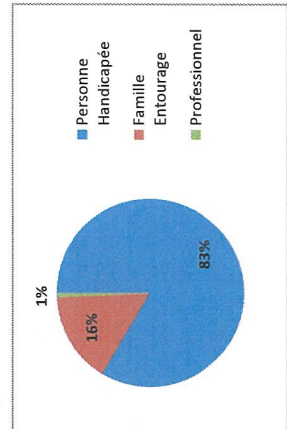
Mois	Permanences effectuées	Absences (1/2 journée)					Personnes reçues					Qualité demandeur							Type de handicap				
		Formation	Congés Jours fériés	Réunions	Enfants	Adultes	Total	Personne Handicapée	Famille Entourage	Professionnel	Handicap Sensoriel	Maladies Invalidantes	Handicap Intellectuel	Handicap Physique	Handicap Psychique	Handicap Langage Parole	Non connu	Type de handicap					
																		Handicap Physique	Handicap Psychique	Handicap Intellectuel	Handicap Langage Parole		
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
Mars	12	1	7	1	24	25	25	4	0	2	2	3	15	3	0	0							
Avril	20	0	0	2	28	30	27	3	0	1	7	1	13	6	0	1							
Mai	12	2	2	1	26	27	27	3	0	2	3	7	10	5	0	0							
Juin	17	1	1	1	30	31	25	7	1	1	8	5	17	1	0	0							
Juillet	19	0	0	0	25	25	25	2	0	6	9	1	8	1	0	0							
Août	5	0	18	0	7	9	6	3	0	1	3	0	1	1	1	0							
Septembre	15	5	0	0	28	32	24	9	0	5	9	3	11	4	0	0							
Octobre	16	0	5	0	31	32	32	2	0	2	17	1	9	3	0	0							
Novembre	19	2	2	0	27	32	27	5	0	2	7	6	14	2	1	1							
Décembre	13	2	6	0	25	27	22	7	1	1	7	2	8	8	0	1							
TOTAL 2022	148	13	41	5	251	270	240	45	2	23	72	29	106	34	2	3							

Mois	Objet de la demande										Nature des réponses								
	Accès aux droits CDAPH Adulte	Accès aux droits hors CDAPH Adulte	Accès droits CDAPH Enfants	Accès droits hors CDAPH Enfants	Vie quotidienne Enfants + Adultes	Aide formulation projet de vie	Aide remplissage dossier	Aide et Conseils pour autres Démarches	documentation Fiches Pratiques	Ecoute Soutien	Orientation et lien vers les partenaires	Renseignements suivi dossier	Signalement des priorités rupture de droits	Autres	Type de handicap				
															Handicap Physique	Handicap Intellectuel	Handicap Psychique	Handicap Langage Parole	
Janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Février	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mars	38	4	0	1	0	17	19	5	2	3	5	0	1	0	0	0	0	0	0
Avril	35	6	0	3	6	21	19	5	2	4	12	3	1	0	0	0	0	0	0
Mai	25	14	0	1	2	17	18	4	4	7	14	0	0	0	0	0	0	0	0
Juin	33	7	0	1	7	20	21	13	4	12	6	2	0	3	0	0	0	0	0
Juillet	54	3	0	0	3	23	25	3	3	14	6	0	0	0	0	0	0	0	0
Août	6	1	0	2	1	6	6	2	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Septembre	43	3	0	8	3	22	23	17	3	11	7	2	0	3	0	0	0	0	0
Octobre	55	5	1	1	5	29	29	8	4	17	10	0	0	0	0	0	0	0	0
Novembre	45	4	1	8	4	25	29	10	3	9	11	0	0	0	0	0	0	0	0
Décembre	48	2	1	6	2	21	22	14	2	12	6	3	0	1	0	0	0	0	0
TOTAL 2022	382	49	3	31	33	201	211	81	27	92	80	10	2	7	2	3	2	3	3

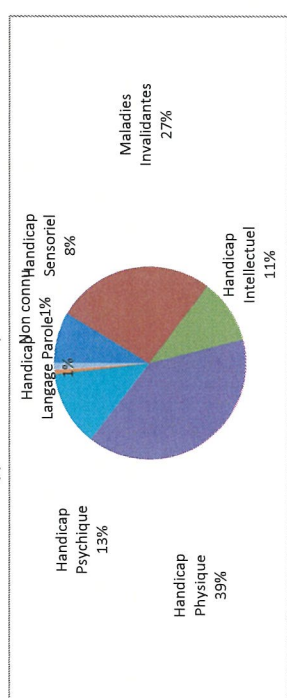
Objet de la demande



Qualité demandeur



Type de handicap



Permanences

Permanences Convention	1165
Permanences effectuées	148
	13%

LA REPARTITION DES MOYENS ET DES RATIOS

LES MOYENS

Effectifs au 31 décembre 2022

Postes communs	Territoire Agglomération Grenobloise	Territoire Bièvre Valloire	TOTAL GLOBAL E.T.P
Direction	0.80		0.80
Chef de Service SAVS	2.00	0.80	2.80
Secrétaire	1.20	1.00	2.20
Comptable	0.30		0.30
Psychologue	0.14		0.14
Sous-total (1)			6.24
Postes Educatifs	Territoire Agglomération Grenobloise	Territoire Bièvre Valloire	TOTAL GLOBAL E.T.P
Assistante sociale PAAT	2.00	0.50	2.50
Travailleurs sociaux SAVS	15.85	4.85	20.70
Travailleurs sociaux SAVS poste à pourvoir		0.40	0.40
Travailleurs sociaux SARIL	1.85		1.85
Sous-total (2)	19.70	5.75	25.45
TOTAL			31.69

Locaux au 31 décembre 2022

	Territoire Agglomération Grenobloise	Territoire Bièvre Valloire
Description sommaire	RDC immeuble professionnel et 1e étage + espace SARIL	RDC immeuble professionnel depuis le 01/11/2010
Surface utile	Total = 741 m ²	220 m ²
Loyer annuel	Total = 105 169.91 €uros	30 614.47 €
Accessibilité	OUI	OUI
Jours et horaires de la permanence semaine	Ouverture au public du lundi au vendredi De 9 à 12 h 30 et de 14 à 17 h	Ouverture au public du lundi au vendredi De 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Horaires	Fermeture du service au public à 17 h 00	Fermeture du service au public à 17 h 00
Période de fermeture sur l'année	Les samedis, dimanches et les jours fériés	Les samedis, dimanches et les jours fériés

Véhicules au 31 décembre 2022

Territoire Agglomération Grenoble

Nombre et type de véhicules à disposition sur le territoire : 8 véhicules dont 1 kangoo,, 1 Rifter, 4 C3, 1 3008, 1 clio et rendus : 1 Captur, 1 Clio, 1 208

Coût annuel de la location :	20 476 €	Nombre de kilomètres annuels réalisés TAG	51 483
CAPTUR ED-118-BB	2 862.22 €	7 025	Soit 0.40 € Euros/kilomètre
CLIO EE-795-LF	1 565.22 €	6 307	
PEUGEOT 3008 FN-772-AP	4 392.84 €	18 258	
KANGOO FT-220-PZ	2 338.32 €	4 344	
RIFTER - FJ-976-MR	1 970.76 €	5 086	
C3 - GD-633-GR	1 838.22 €	6 444	
C3 - GJ-070-FT	541.01 €	1 228	
C3 - GJ-159-MD	220.93 €	433	
C3 - GJ-393-ND	214.34 €	396	
CLIO GD-422-RM	3 014.34 €	1 962	
PEUGEOT 208 EM-012-DK	1 518.08 €	0	

Territoire Bièvre Valloire

Nombre et type de véhicules à disposition sur le territoire : 4 véhicules dont 1 kangoo, 1 Clio, 1 C3 (en remplacement d'une clio et 1 208

Coût annuel de la location :	6 689 €	Nombre de kilomètres annuels réalisés TBV	48 430
KANGOO FT-742-PY	2 143.46 €	9 090	Soit 0.14 € Euros/kilomètre
C3 FX-018-38	1 848.60 €	7 950	
PEUGEOT 208 EV-279-EZ	1 282.08 €	19 225	
CLIO FG-846-LF	1 414.56 €	12 165	
Coût annuel total de la location TAG et TBV :	0 €	soit une moyenne de 0.27 € Euros/kilomètre	0
Coût annuel total de la location TAG et TBV :	27 165 €	Nombre total de kilomètres annuels réalisés	99 913

Territoire Agglomération Grenobloise et Territoire Bièvre Valloire

	Tout personnel confondu		Personnel Educatif	
	31.69	ETP	25.45	ETP
ETP en personnel / 383 personnes suivies	0.083		0.066	
741 m ² / nombre d'ETP du personnel	23.38		29.12	
741 m ² / 383 personnes suivies		1.93		
105 169.91 € (location immobilière) / nombre d'ETP du personnel	3 566.29		4 523.44	
105 169.91 € (location immobilière) / 383 personnes suivies		274.60		
27 165 € (location véhicule) / nombre d'ETP du personnel	857.21		1 067.39	
27 165 € (location véhicule) / 383 personnes suivies		70.93		
12 véhicules / nombre d'ETP du personnel	0.38		0.47	
12 véhicules / 383 personnes suivies		0.031		
99 913 kilomètres parcourus / nombre d'ETP du personnel	3 152.82		3 925.85	
99 913 kilomètres parcourus / 383 personnes suivies		260.87		

Commentaires

Les ratios ne tiennent pas compte des personnes rencontrées par les PAAT, mais seulement des personnes suivies par le SA TAG et TBV

III - LA REPARTITION DES MOYENS ET DES RATIOS

LES MOYENS

1 - Effectifs au 31 décembre 2022

Postes communs	Territoire	Territoire	TOTAL GLOBAL
	Agglomération	Bièvre Valloire	E.T.P
Direction	0.80		0.80
Chef de Service SAVS	2.00	0.80	2.80
Secrétaire	1.20	1.00	2.20
Comptable	0.30		0.30
Psychologue	0.14		0.14
Sous-total (1)			6.24
Postes Educatifs	Territoire	Territoire	TOTAL GLOBAL
	Agglomération	Bièvre Valloire	E.T.P
Assistante sociale PAAT	2.00	0.50	2.50
Travailleurs sociaux SAVS	15.85	4.85	20.70
Travailleurs sociaux SAVS poste à pourvoir		0.40	0.40
Travailleurs sociaux SARIL	1.85		1.85
Sous-total (2)	19.70	5.75	25.45
TOTAL	23.52	8.17	31.69

0.15

LES RATIOS 2022

SAVS - SARIL

Territoire Agglomération Grenobloise

* Tout personnel confondu présent sur l'année :		23.52
* Personnel éducatif SA (hors chef de service SA, direction et psycho) présent sur l'année :		19.70
* Nombre de personnes suivies / tout personnel confondu (hors PAAT)	291 suivis/31,69 ETP	9.18
* Nombre de personnes suivies / personnel éducatif (hors chef de service, direction, psycho, PAAT et SARIL)	291 suivis/15,85 ETP	18.36
Nombre de m ² / nombre d'ETP du personnel	521 m ² /23,52ETP	22.15
Nombre de m ² / personnel éducatif (hors chef de service, direction et psycho)	521 m ² /19,70 ETP	26.45
Nombre de m ² / nombre de personnes suivies	521 m ² /291 suivis	1.79
Coût de la location immobilière / nombre d'ETP du personnel	74 155.83 €/23,52ETP	3 152.88
Coût de la location / personnel éducatif (hors chef de service, direction et psycho)	75 801.17 €/19,70 ETP	3 764.26
Coût location / nombre de personnes suivies	75 801.17 €/291 suivis	254.83
Coût location véhicule / nombre d'ETP du personnel	20 476 €/23,52 ETP	870.58
Coût location véhicule / personnel éducatif (hors chef de service, direction et psycho)	20 476 €/19,70 ETP	1039.39
Coût location véhicule / nombre de personnes suivies	20 476 €/291 suivis	70.36
Nombre de véhicule / nombre d'ETP du personnel	8 véhicules/23,52 ETP	0.34
Nombre de véhicule / personnel éducatif (hors chef de service, direction et psycho)	8 véhicules/19,70 ETP	0.41
Nombre de véhicule / nombre de personnes suivies	8 véhicules/291 suivis	0.03
Nombre de kms parcourus / nombre d'ETP du personnel	51 483 kms/23,52 ETP	2 188.90
Nombre kms parcourus / personnel éducatif (hors chef de service, direction et psycho)	51 483 kms/19,70 ETP	2 613.35
Nombre de kms parcourus / nombre de personnes suivies	51 483 kms/291 suivis	176.92

LES RATIOS 2022

SAVS - PAAT

Territoire Bièvre Valloire

* Tout personnel confondu présent sur l'année :			8.17
* Personnel éducatif SAVS (hors chef de service SAVS et direction) présent sur l'année :			5.75
* Nombre de personnes suivies / tout personnel confondu (hors PAAT)	92 suivis/8.17 ETP		11.26
* Nombre de personnes suivies / personnel éducatif (hors chef de service)	92 suivis/5,75 ETP		16.00
Nombre de m ² / nombre d'ETP du personnel	220 m ² /8.17 ETP		26.93
Nombre de m ² / personnel éducatif (hors chef de service et direction)	220 m ² /5,75 ETP		38.26
Nombre de m ² / nombre de personnes suivies	220 m ² /92 personnes suivies		2.39
Coût de la location immobilière / nombre d'ETP du personnel	30 614.47 €/8.17 ETP		3 747.18
Coût location / personnel éducatif (hors chef de service et direction)	30 614.47 €/5,75 ETP		5 324.26
Coût location / nombre de personnes suivies	30 614.47 €/92 personnes suivies		332.77
Coût location véhicules/ nombre d'ETP du personnel	6 689 €/8.17 ETP		818.73
Coût location véhicules / personnel éducatif (hors chef de service et direction)	6 689 €/5,75 ETP		1 163.30
Coût location véhicules / nombre de personnes suivies	6 689 €/92 personnes suivies		72.71
Nombre de véhicules / nombre d'ETP du personnel	4 véhicules/8.17 ETP ETP		0.49
Nombre de véhicules / personnel éducatif (hors chef de service et direction)	4 véhicules/5,75 ETP		0.70
Nombre de véhicules / nombre de personnes suivies	4 véhicules/92 ETP		0.04
Nombre de kms parcourus / nombre d'ETP du personnel	48 430 kms/8.17 ETP		5 927.78
Nombre de kms parcourus / personnel éducatif (hors chef de service et direction)	48 430 kms/5,75 ETP		8 422.61
Nombre de kms parcourus / nombre de personnes suivies	48 430 kms/92 personnes suivies		526.41

LE SARIL

Dispositif d'habitat accompagné - APAJH 38

32 Bénéficiaires en 2022



Des logements situés dans le quartier de Bonne à Grenoble, à l'angle de la Rue Marceau.

PROFIL DES 32 PERSONNES ACCUEILLIES EN 2022

SEXE	Nombre
Hommes	23
Femmes	9
Total	32

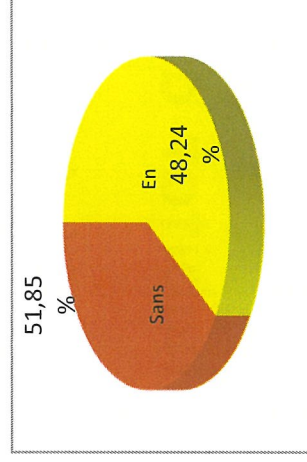
SITUATION CIVILE	Nombre
Célibataire	31
Concubin	1
Pacsé	0
Total	32

DEFICIENCE PRINCIPALE	Nombre
Déficience psychique	21
Déficience intellectuelle	3
Lésion cérébrale acquise	2
Handicap moteur	3
TSA	3
Total	32

PROTECTION JURIDIQUE	Nombre
Curatelle simple	2
Curatelle renforcée	11
Tutelle	2
Sans protection	17
Total	32

40%

EMPLOI	Nombre
Travail en milieu ordinaire	4
Travail en milieu protégé	15
Sans emploi	6
Retraité	0
Inactif	7
Total	32



AIDES ET SERVICES	Nombre
Auxiliaire de vie (AVS)	3
Femme de ménage	10
Soins infirmiers à domicile	7
Portage de repas	3
SAMSAH Serdac	7
SAVS AFIPH	2
SAVS Apajh	16
Total	48

DUREE D'ACCOMPAGNEMENT	
Nombre de Personnes	Dans le dispositif depuis
14	plus de 6 ans
3	5 ans
4	4 ans
4	3 ans
3	2 ans
2	1 an
2	moins d'1 an

TURN OVER EN 2022

Turn over en 2022 - 5 sorties - 4 entrées

LES NOUVELLES DEMANDES VERS LE SARIL AU COURS DE L'ANNEE 2022

87 personnes: professionnels, personnes en situation de handicap ou proches, ont pris contact avec le SARIL

6 informations collectives ont réuni :

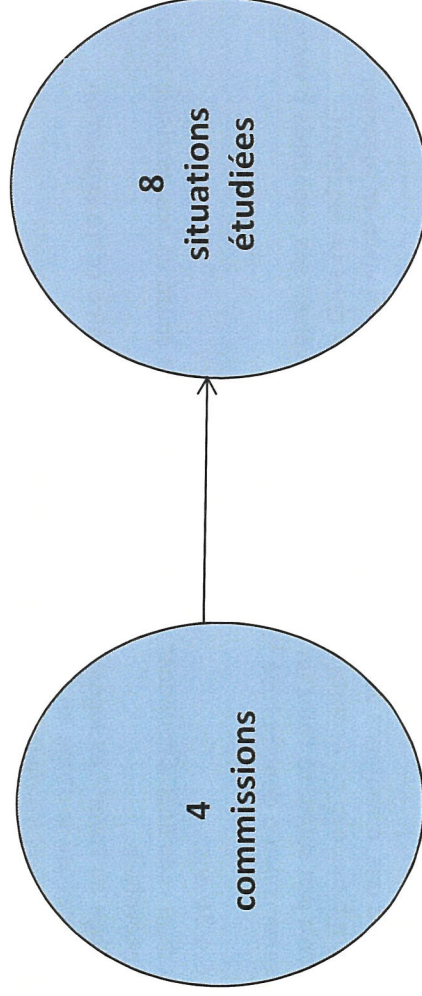
* 14 personnes en situation de handicap

*23 professionnels, venus avec une personne concernée ou pour découvrir le dispositif SARIL

* 4 proches (famille)

Etablissements ou services ayant pris contact

SAMSAH AFIPH	SESSAD AFIPH	CMP	MGEN
IME La Clé de sol	SAVS AFIPH	CHAI	C3R
Foyer Sainte Agnès	SAVS APAJH	SPIP	Protection des majeurs de Ste Agnès
APF	SAMSAH ALHPI	IMPRO EPISEAH	



5 avis favorables

Dont 1 avec un essai de 3 mois pour vérifier si le collectif répond bien à ses attentes.

1 avis défavorable

Manque de capacité à vivre en logement autonome.

1 situation non statuée

Besoin d'évaluer la capacité à vivre en autonomie. Mise en lien avec le foyer Les Loges pour qu'un stage avec évaluation soit réalisé.

1 situation étudiée mais non présentée

La personne a annulé sa demande

Les causes de refus ou d'avis non statué

M.M., 33 ans, a toujours vécu en famille et ses capacités à vivre en logement autonome n'ont jamais été évaluées.

M. M. a beaucoup de craintes quant à se retrouver seul dans un logement.

M.M n'a pas souhaité faire un stage en foyer afin d'évaluer ses capacités à vivre en logement autonome.

La commission a donc refusé la demande M.M

M. C a 36 ans.

Il a déjà vécu seul. Cependant, depuis l'accident qui a causé un traumatisme crânien et des séquelles importantes, sa capacité à vivre en logement autonome n'a pas été réévaluée.

Un stage au foyer Les loges lui a été proposé afin de faire cette évaluation.

M. C. a refusé le stage en foyer.

La commission n'a donc pas statué la demande M.C

Les admissions au SARIL

5 personnes ont eu un avis favorable de la commission.

- M. D, qui après une expérimentation en colocation dans un appartement thérapeutique, a souhaité s'expérimenter en logement seul.

- Mme L. habite dans la même rue que l'immeuble du SARIL. Sa demande était de bénéficiier du collectif tout en conservant son logement actuel.

- Mme M. en attente d'un logement dans l'immeuble du SARIL, a commencé à profiter du collectif.

- Mme T. est également sur liste d'attente. Elle est en logement autonome depuis 20 ans à Eybens. Pour des raisons personnelles et professionnelles, Mme T. a souhaité s'orienter vers un logement à Grenoble proposant des temps collectifs. Elle participe déjà au collectif du SARIL.

- M. C. est en logement autonome depuis 10 ans. Il se sent isolé et le SAJ auquel il participe est trop éloigné pour en profiter plus de 2 jours par semaine. M. C. est sur liste d'attente du SARIL pour obtenir un logement et participer au collectif.

Les sorties du SARIL

6 personnes ont quitté le dispositif SARIL en 2022.

Sur les 6 personnes sortantes, chacune d'entre elles avait une raison particulière de quitter le dispositif.

- M. B., âgé de 62 ans, connaissait ces dernières années une dégradation de sa santé psychique et somatique. L'EHPAD du Bois d'Artas, à quelques dizaines de mètres de son logement SARIL, a pu l'accueillir par étapes afin qu'il s'approprie ce nouvel espace collectif, crée des liens avec les résidents et les professionnels. Lorsqu'une place s'est libérée, M. B. a pu intégrer pleinement l'EHPAD et conserver tous ses repères dans le quartier. Temps d'accompagnement au SARIL : 2013-2022.
- M. R. avait intégré le SARIL en 2020. Des doutes se posant quant à la gestion de son comportement avec les professionnels et ses pairs, un logement en sous-location lui avait été proposé. M. R. faisant preuve de violence verbale et physique, la sous-location n'a pas été reconduite. A la suite d'une longue recherche de lieu de vie plus adapté, M. R. est à présent en famille d'accueil.
- Mme C. a quitté son logement du SARIL en 2020 pour s'installer à St Martin d'Hères avec son compagnon. Mme C., à sa demande, a continué à profiter des temps collectifs du SARIL. Suite à la séparation avec son compagnon, Mme C. a souhaité s'installer en foyer d'hébergement à Grenoble et mettre fin à l'accompagnement du SARIL. Temps d'accompagnement au SARIL : 2014-2022.
- M. M. n'était plus en demande de participer au collectif du SARIL. Son réseau amical et familial et sa participation régulière à un SAJ l'occupaient suffisamment. Après un temps d'évaluation de plusieurs mois, l'accompagnement du SARIL s'est interrompu. Temps d'accompagnement au SARIL : 2010-2022.
- La famille de M. G-R. avait pour objectif d'acheter un appartement pour leur fils. Cela s'est concrétisé cette année 2022. L'appartement de M. G-R. étant trop éloigné du SARIL pour profiter encore du collectif, celui-ci a mis fin à l'accompagnement du SARIL. Temps d'accompagnement au SARIL : 2010-2022.

SARIL - RECAPITULATIF DES ACTIONS

Au cours de l'année 2022, 300 actions ont été proposées.

Toutes les activités proposées au SARIL ont pour origine une envie de découvrir ou de faire connaître.

Toutes les personnes qui font vivre le SARIL peuvent en être à l'initiative : personnes accompagnées, bénévoles, professionnels, partenaires.

Quelques exemples de partenariat :

- Culture du Cœur intervient chaque mois au local du SARIL pour informer des événements et spectacles au sein de l'agglomération.
- Des bénévoles de leur association peuvent être présents lors d'une sortie en soirée pour accompagner et rassurer les bénéficiaires du SARIL.
- L'Office des Transports Poétik a assuré un atelier d'écriture de poésie tout au long de l'année.
- La Cie du dernier étage (théâtre) est intervenue à 3 reprises et une rencontre à la librairie Le Square a été organisée afin de découvrir le rayon poésie.
- Une bibliothécaire du réseau des bibliothèques municipales de Grenoble intervient chaque mois afin de faire découvrir des ouvrages, échanger sur les lectures de chacun, donner envie de lire, proposer de participer à la visite d'une exposition. Ces rencontres se déroulent au SARIL, dans une bibliothèque de l'agglomération ou dans un café.

Des liens étroits perdurent avec d'autres partenaires locaux : la Maison des jeux, la ludothèque de la Cité des familles, l'Office de tourisme, la MDH du Bois d'Artas, etc..

Des sorties dans les musées grenoblois sont régulièrement organisées au fil de l'année. Et les lieux de sociabilité du quartier de la Caserne de Bonne, tels que les cafés, les restaurants et les parcs, sont familiers des personnes du SARIL.

Pouvoir d'agir, inclusion et sociabilité sont au cœur des activités du SARIL.

La plus-value du SARIL d'après les personnes accompagnées

Le jardin-terrasse

Au 2^e étage de l'immeuble où vivent les personnes accompagnées par le SARIL une grande terrasse donne sur la cour intérieure. Elle représente un bel espace que nous proposons d'investir par le support d'une activité de jardinage.

Nous privilégierons l'installation de jardinières en hauteur, accessibles à tous les participants.

Nous choisirons les végétaux, fleurs, aromates, petits légumes, selon les conseils de professionnels experts du jardinage et en fonction des envies des personnes accompagnées qui s'investissent dans le projet.

De nombreuses personnes ont déjà témoigné leur intérêt pour des plants qu'elles seront susceptibles d'utiliser au quotidien, notamment en cuisine. En lien avec des ateliers proposés par des associations locales, elles seront sensibilisées à la saisonnalité des aliments et aux différents modes de transformation alimentaire liés à la production maraîchère.

Une restitution sous forme d'exposition photographique est également prévue dans divers lieux culturels du quartier. L'idée étant de mettre en avant, par le biais de l'image, les temps forts et les réalisations d'un projet collectif.

Pour l'année 2023, le projet de Jardin-Terrasse sera mis en place avec la collaboration des acteurs locaux et des associations œuvrant au développement de l'alimentation durable :

- Cultivons nos Toits,
- En Vert et Avec Tous,
- Le Bar Radis,
- Entropie,
- Brin d'Grélinette,
- l'Accorderie.

Des visites régulières (deux à trois fois par mois) dans les jardins partagés de la ville ont déjà débuté : Incroyables Comestibles, Jardins de l'Abbaye, Synergie jardinière.

Par ailleurs, des activités culturelles sont prévues pour alimenter le projet et fournir un support d'expression aux personnes accompagnées : Office des Transports Poétique, Bibliothèque Alliance, librairie Les Modernes. Un groupe de 4 personnes intéressées par le projet soutiendra le processus de création en participant à des temps de réflexion, des visites de jardins urbains ainsi qu'à l'organisation d'ateliers et de permanences autour du jardinage. Leur présence aux

CONCLUSION

L'année 2022 nous a permis de poursuivre la mise en œuvre de nos projets.

L'audit en cours depuis 2021 sur l'ensemble des SAVS de l'Isère se poursuit et nous restons en attente du référentiel.

Dans l'attente la convention a été reconduite avec le Conseil Départemental de L'Isère pour un an.

Un des premiers changements aura été la transformation de l'offre SAL vers des actions collectives. Ceci aura fortement marqué le service cette année et nous a amené à revoir notre offre de service.

Le travail est en cours avec une forte participation et implication des personnes accompagnées.

Nous avons aussi en 2022 formé tous les professionnels de l'antenne de l'agglomération grenobloise à la question de l'autodétermination.

Ceux de la Bièvre Valloire seront formés en 2023.

L'ensemble de nos outils et de nos modalités de travail sont en train d'être revus afin de mieux prendre en compte l'autodétermination dans nos pratiques.

L'autodétermination sera notre fil rouge pour les prochaines années.

Les perspectives pour 2023 :

- Repenser et réécrire le projet de service
- Mettre en œuvre les actions collectives sur les deux antennes,
- Développer une offre de service de type «dispositif hébergement» avec un rapprochement des offres SARIL/Foyer Les Loges/SAVS,
- Proposer une offre de service sur le même modèle que le SARIL sur la Bièvre Valloire,
- Poursuivre les travaux avec le CCAS de Meylan pour la mise en place début 2024 d'un habitat inclusif sur la commune de Meylan,
- Développer des réponses SAVS pour le public moins de 25 ans qui nécessite un accompagnement spécifique.